



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 10, n°1 | Avril 2019

Communs (im)matériels/Durabilité forte

Interactions et rétroactions entre dimensions matérielle et immatérielle de systèmes communs de ressources spatialisés, une lecture par l'écologie territoriale

Interactions and feedbacks between material and immaterial dimensions of common pool resource systems : a territorial ecology approach

Nicolas Buclet et Juliette Cerceau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/13467>

DOI : 10.4000/developpementdurable.13467

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Nicolas Buclet et Juliette Cerceau, « Interactions et rétroactions entre dimensions matérielle et immatérielle de systèmes communs de ressources spatialisés, une lecture par l'écologie territoriale », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 10, n°1 | Avril 2019, mis en ligne le 04 avril 2019, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/13467> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.13467

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Interactions et rétroactions entre dimensions matérielle et immatérielle de systèmes communs de ressources spatialisés, une lecture par l'écologie territoriale

Interactions and feedbacks between material and immaterial dimensions of common pool resource systems : a territorial ecology approach

Nicolas Buclet et Juliette Cerceau

Intégré dans le projet CDP-Trajectories, ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-15-IDEX-02 ».

Les auteurs souhaitent remercier le CNRS, la Fédération de recherche environnementale de l'Île-de-France, l'École doctorale des sciences humaines et politiques de l'Université de Grenoble Alpes, l'École doctorale de géographie à Paris et l'Institut de Recherche Alpine. Ils remercient également les habitants et les acteurs socioéconomiques d'Aussois qui ont offert de leur temps et fourni des informations pour contribuer à cette recherche.

- 1 Dimensions matérielles et immatérielles du territoire sont souvent traitées de façon séparée, en raison notamment de la difficulté à disposer d'une méthode d'analyse adaptée à la fois à des questions plus aisément quantifiables et à des enjeux d'ordre qualitatif. De nombreux travaux se concentrent sur les questions de gouvernance territoriale (voir par exemple Pasquier *et al.*, 2013), des modes de coordination entre acteurs (Lamara, 2009) notamment par la mobilisation du concept de proximité (Pecqueur et Zimmermann, 2004). D'autres visent à mieux comprendre le fonctionnement d'un territoire par l'analyse de sa matérialité, comme les travaux de Sabine Barles (2002) sur le métabolisme urbain qui se sont successivement étendus à d'autres formes de territoires.

- 2 Ces deux approches apportent beaucoup à la compréhension de ce qu'il advient à l'échelle d'un territoire. La seconde est au cœur du projet de l'écologie territoriale dans lequel nous nous situons (Buclet, 2015) : dans ses premiers développements, l'écologie territoriale étudie les interactions socio-écologiques au sein d'un espace géographique (Barles, 2010), et plus particulièrement la circulation des flux de matières et d'énergies au sein des sociétés humaines et en interaction avec la biosphère (Buclet et Barles, 2013). Pour autant, par sa contribution à une meilleure définition et compréhension du fonctionnement territorial, l'écologie territoriale a vocation à se doter d'une dimension politique en organisant et structurant la communauté d'acteurs autour de l'émergence d'un système territorial à partir des dynamiques d'interactions socio-écologiques. Ainsi, l'écologie territoriale cherche également à prendre en compte les modalités de gouvernance de ces flux de matières et d'énergie et le développement de projets collaboratifs en vue d'optimiser la gestion de ces flux et de ces interactions socio-écologiques (Buclet et Barles, 2013). Le projet de l'écologie territoriale se rapproche en ce sens des travaux menés sur l'écologie industrielle politique (Political Industrial Ecology), notamment dans la littérature francophone (Beaurain et Varlet, 2015 ; Météreau et Figuière, 2017) : comme l'écologie territoriale, ce champ de recherche investit les dynamiques socio-matérielles qui sous-tendent la gestion des ressources. En plus de la quantification des flux et stocks, l'écologie industrielle et politique analyse les mécanismes historiques, politiques, sociaux, technologiques et économiques qui façonnent la relation à un flux de matière (Cousin et Newell, 2015 ; Cousin, 2016). Pour autant, ces travaux n'atteignent encore que partiellement ces objectifs. En juxtaposant une approche quantitative des flux et une approche qualitative des jeux de pouvoir autour de la gestion de ces flux, ils n'interpellent le fonctionnement territorial que de manière partielle et tronquée sans proposer une modélisation des interactions quantitatives et qualitatives, matérielles et immatérielles constitutives du rapport des sociétés humaines aux ressources naturelles.
- 3 Ces réflexions sur les interactions entre les sociétés humaines et les ressources s'inscrivent également dans l'héritage des apports de John Roger Commons qui met l'accent sur ces relations à l'aune des droits de propriétés. Pour Ribot et Peluso (2003), cette vision institutionnaliste de l'accès à la ressource invite à penser l'interaction à la ressource comme un droit à l'utiliser et à bénéficier des richesses générées par cette exploitation. Comme le soulignent Beaurain *et al.* (2010), Commons a longtemps amené les économistes à considérer le rapport de l'homme à son environnement sous l'angle du contrôle et de la maîtrise dans une optique d'efficacité productive et de création de valeur.
- 4 Le parti pris dans cet article est d'explorer une visée complémentaire de ce que peuvent apporter ces travaux. En premier lieu, nous tentons de renforcer la compréhension de la territorialisation des interactions entre sociétés humaines et ressources naturelles, en couplant notamment l'approche par le métabolisme avec celle d'Elinor Ostrom (1990) sur les systèmes communs de ressources. Le territoire n'est alors pas compris comme un espace institutionnalisé, mais comme un « effet » (Painter, 2010) issu des pratiques et des interactions socio-écologiques. En second lieu, nous nous affranchissons de l'approche des ressources par la propriété pour penser l'accès à la ressource non plus sous l'angle du droit, mais sous celui de la capacité à pouvoir se saisir d'une ressource pour en créer de la richesse (Ribot et Peluso, 2003). Nous observons ainsi les mécanismes et processus

d'interactions, de compétition et de coopération qui impactent la capacité des acteurs à bénéficier individuellement et collectivement de la ressource.

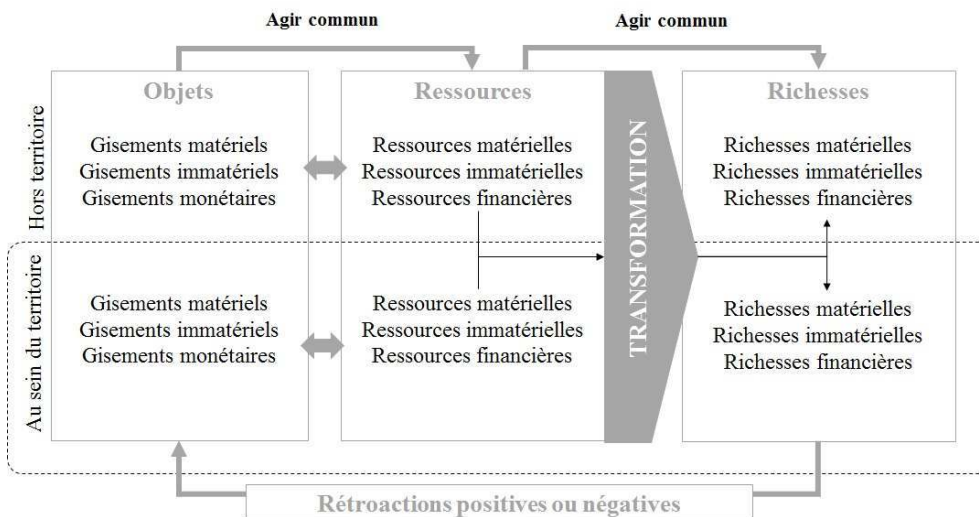
- 5 Selon cette vision, nous faisons face à une circulation de flux organisée à partir de la relation ressource-crédation de richesses qui s'établit dès lors qu'une activité humaine est projetée sur les ressources matérielles (eau, énergie, matières, patrimoine bâti) et immatérielles (connaissances, savoir-faire, paysage, etc.) d'un espace dont les frontières se brouillent et évoluent en permanence (Gumuchian et Pecqueur, 2007 ; Kébir, 2006). Comme l'ont montré de nombreux travaux (voir par exemple Landel et Sénil (2009) ou l'ouvrage collectif dirigé par Coriat (2015)), la question des ressources territoriales immatérielles est particulièrement structurante pour un territoire, à partir notamment de sa construction qui ne peut être que collective, mais également de son usage. Le patrimoine, en particulier, « prend son sens dans les synergies qui se créent à l'échelle territoriale » (Landel et Sénil, 2009). Le patrimoine ainsi compris comme ressource construite sur le temps long, se renforce d'autant plus que l'on s'en sert. En ce sens, on s'aperçoit qu'une vision trop « matérialiste » du métabolisme risque de passer à côté d'enjeux déterminants en matière de développement territorial.
- 6 Afin d'avancer dans cette direction, nous nous concentrerons sur l'une des méthodes développées en écologie territoriale, et qui étend le potentiel du métabolisme territorial à la compréhension des flux de ressources immatérielles. La démarche présentée ici apporte en effet une méthode et un éclairage exploratoire de l'analyse des interactions et rétroactions qui existent entre les dimensions matérielles et immatérielles de systèmes communs de ressources spatialisés.
- 7 Le cas d'étude d'Aussois, un village de montagne en Savoie, a d'ores et déjà fait l'objet d'une analyse approfondie, par une analyse des principaux flux de matières et d'énergie, des dynamiques de créations de richesses territoriales et de la trajectoire socio-écologique du territoire (Buclet *et al.*, 2015). Nous proposons ici un prolongement de cette analyse en focalisant sur les dynamiques d'actions collectives s'articulant autour de la circulation des flux et de l'identification de gisements comme ressources matérielles et immatérielles. Nous montrons, dans un premier temps, comment le métabolisme territorial d'Aussois est particulièrement révélateur des interactions des systèmes communs de ressources qui s'articulent autour de ressources matérielles et immatérielles, générant des flux en support d'activités humaines créatrices de richesses territoriales. Dans un second temps, nous montrons que l'approche socioconstructiviste du concept de bien commun (Nahrath, 2015), associée à celle de ressource, apporte beaucoup aux premiers développements de l'écologie territoriale et à la compréhension des mécanismes institutionnels qui contribuent à la création de richesses territoriales. Nous montrons ainsi, à l'aide de deux exemples issus du cas d'Aussois, à la fois la contribution d'un agir commun à la création de richesses, mais également qu'une discussion associant la notion de capacité territoriale à l'analyse par le métabolisme territorial enrichit notre capacité à comprendre si cette création de richesse est également positive en termes de bouclages des flux et d'accroissement de la soutenabilité.

1. L'analyse d'un terrain en écologie territoriale

1.1. Le territoire analysé par sous-systèmes mobilisateurs de ressources et créateurs de richesses

- 8 La méthodologie du métabolisme territorial a été avant tout exploitée afin d'illustrer la matérialité du fonctionnement d'un socio-écosystème. On représente sur un diagramme la circulation des principaux flux de substances, de matière et d'énergie (ou d'eau) qui entrent dans un système territorial, en sortent, ou circulent en son sein¹. Cette méthode permet de mettre en évidence plusieurs phénomènes dont le degré de circularité des flux, le degré de dépendance d'un territoire vis-à-vis de l'extérieur, ou encore sa capacité à recycler la matière disponible avant que celle-ci ne soit rejetée dans la biosphère. Le diagramme ne dit cependant rien des raisons à l'origine de la circulation de ces flux.
- 9 L'étude des dynamiques d'interactions matérielles et immatérielles a été développée dans le cadre d'un travail accompli à Aussois, visant à établir les bases méthodologiques de l'écologie territoriale (Buclet *et al.*, 2015). Pour comprendre ce qui fait vivre le territoire et ses habitants, tant en termes matériels qu'en termes d'organisation sociale, nous avons identifié au sein du système territorial différents sous-systèmes territoriaux, à la fois dotés d'une logique interne et en interaction les uns avec les autres. Ces sous-systèmes territoriaux s'organisent autour de la mobilisation de ressources communes (Ostrom *et al.*, 1994). Les impacts engendrés et la production de richesses territoriales sont le résultat de la forme d'organisation d'un sous-système territorial. Le terme « richesse » est à comprendre au sens large, au-delà de sa définition marchande et mesurable en termes financiers : l'organisation territoriale révèle et exploite des ressources ; ce faisant, elle accroît le potentiel de richesses en termes de patrimoine matériel, mais également immatériel sous la forme de biens utiles non monétarisables ou encore de pratiques culturelles contribuant à la vie sociale.

Figure 1. Sous-système territorial transformateur de ressources et créateur de richesses



- 10 Un sous-système territorial se manifeste donc à travers une activité transformatrice de ressources et créatrice de richesses, organisée autour d'acteurs qui élaborent les

modalités de création de cette richesse et structurent l'activité territoriale autour des moyens nécessaires. Pour ce faire, ils mobilisent des ressources physiques (énergie, eau, infrastructures, services écosystémiques...), monétaires (subventions, revenus, capitaux...) ou immatérielles (paysages, culture, savoir-faire...) afin de produire les richesses souhaitées, autrement dit des produits matériels (énergies, infrastructures...), des produits ou services transformés en revenus ou de nouvelles ressources immatérielles. Cette mobilisation des ressources (ou activation des stocks) se traduit par une circulation volontaire ou involontaire de flux de diverses natures, issus de la mobilisation de ces stocks. Les flèches dans la figure 1 représentent les flux circulant au sein du sous-système.

- 11 Nous posons l'hypothèse que c'est un agir commun qui va permettre l'articulation entre dimensions matérielles et immatérielles du territoire, par la capacité des acteurs locaux à convertir une ressource matérielle en richesse immatérielle. En effet, la ressource est à la fois un donné et un construit (Kébir et Crévoisier, 2004). C'est un donné en ce que cela correspond notamment aux disponibilités du milieu environnemental que les sociétés humaines ont la possibilité matérielle de prélever et de transformer. C'est également un construit, ce que les hommes et les sociétés font de ce qui leur est « donné » par la nature, qu'ils transforment à leur profit. Nous défendons l'idée que l'agir commun peut ainsi participer à l'activation des ressources matérielles données en révélant des richesses immatérielles latentes (par exemple, un savoir-faire). C'est en ce sens que nous insistons sur le rôle déterminant des acteurs dans ce système « ressources-richesses » : la ressource est révélée par leur action, impliquant parfois un agir commun, puis valorisée dans le processus de création de richesses.
- 12 Ces « sous-systèmes » ainsi identifiés rassemblent les composantes d'un système socio-écologique, s'articulant autour de ressources stratégiques, d'infrastructures, d'acteurs et d'enjeux de gouvernance. C'est donc ici une vision fonctionnaliste du territoire qui est représentée, susceptible d'être complétée par des approches davantage centrées sur les équilibres écosystémiques.
- 13 L'analyse procède ainsi par grandes activités transformatrices de ressources et créatrices de richesses, c'est-à-dire en observant les activités qui mobilisent un grand nombre de ressources matérielles et immatérielles, un grand nombre d'acteurs, et qui produisent de la richesse pour les occupants (habitants ou non) du territoire. Les types d'activités créatrices de richesses pouvant être analysées par l'approche « sous-système » sont par exemple l'industrie, le tourisme (lui-même souvent assimilable à une industrie de services), l'agriculture, l'économie résidentielle (Davezies, 2008), ou encore l'exploitation des ressources physiques afin de produire de l'énergie ou des matières premières. Ces activités, identifiées en tant que sous-systèmes, caractérisent également la façon dont un territoire interagit avec le reste du monde, le type de flux matériels et immatériels échangés, qu'il s'agisse de flux intentionnellement échangés (comme dans le cas d'un territoire misant sur l'industrie ou sur le tourisme pour accroître sa richesse) ou de flux non intentionnels (émissions de polluants, échanges culturels engendrés par la rencontre avec d'autres populations pour des raisons économiques...).
- 14 La détermination des sous-systèmes créateurs de richesse peut être effectuée selon différentes méthodes, plus ou moins participatives, et à partir d'un diagnostic territorial permettant de mettre en évidence les activités pesant le plus à l'échelle du territoire d'analyse, eu égard aux objectifs du travail accompli. Dans l'exemple d'Aussois qui nous a permis d'élaborer la méthodologie, le parti pris a été, à partir d'un prédiagnostic concernant les activités potentiellement structurantes (tourisme, agriculture,

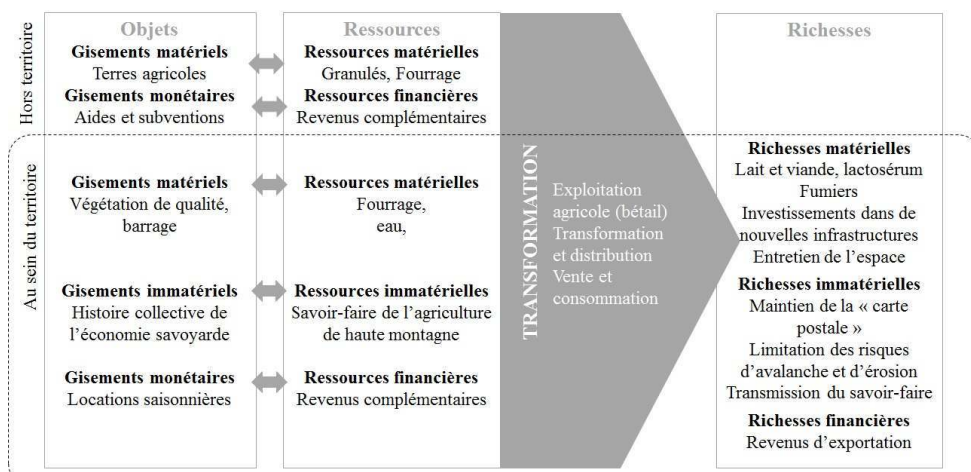
alimentation, gestion des déchets, gestion de l'eau, production d'énergie, Aussoyens employés hors de la commune et rapportant des revenus) de privilégier les activités ayant un poids important pour l'économie locale. Il n'y a pas eu de co-construction avec les acteurs ni de validation ex post de ces sous-systèmes, ce que nous n'excluons nullement d'effectuer dans d'autres contextes.

- 15 Cette approche méthodologique permet de mettre en évidence le fait que les activités structurantes d'une société humaine, quelle que soit l'échelle considérée, dépendent de types de ressources hétérogènes et complémentaires. En particulier, outre les ressources physiques (ou matérielles) dont traite habituellement l'analyse du métabolisme, notre intérêt se porte sur les ressources immatérielles. Les aspects culturels et les savoir-faire acquis par les acteurs attirent notre attention en ce qu'ils sont porteurs de façons bien particulières pour les acteurs d'un territoire d'interagir les uns avec les autres. Ils constituent des ressources valorisables (Landel et Sénil, 2009) et source de développement. Ils représentent également une façon d'interagir entre acteurs, de se coordonner, et notamment autour des ressources matérielles disponibles. L'exemple de la commune d'Aussois va nous permettre de donner corps à ces éléments.

1.2. Interactions matérielles et immatérielles entre ressources et richesses territoriales dans le cas du village d'Aussois²

- 16 La commune d'Aussois est un village d'altitude (1 500 m) en Haute-Maurienne (Savoie), avec une population de moins d'un millier de personnes. Un prédiagnostic du territoire (mentionné plus haut) ainsi qu'une analyse des bases économiques du village (c'est-à-dire des revenus moteurs du développement) nous ont permis de déterminer les principales activités créatrices de richesses : le sous-système agroalimentaire, le sous-système touristique, le sous-système résidentiel et le sous-système eau-énergie (Buclet *et al.*, 2015). Pour chaque sous-système, une analyse approfondie du métabolisme territorial a été effectuée. Cela nous a permis de représenter le mode de fonctionnement de ces sous-systèmes en énumérant (et en quantifiant lorsque possible) les ressources mobilisées et la production issue de l'activité, mais aussi d'identifier les rétroactions de la production sur les ressources, ceci afin de tenir compte de la dynamique du système. Cette analyse ne distinguait pas toutefois ce qui relève de l'objet non activé, de ce qui est véritablement ressource identifiée et mobilisée comme telle par les acteurs du territoire. Nous présentons, en figure 2, les résultats de cette première analyse, pour le sous-système agricole d'Aussois, de manière simplifiée tout en mettant en évidence cette interaction entre les gisements donnés et les ressources construites et orientées vers une activité de transformation de ressources et de création de richesses.

Figure 2. Le sous-système agroalimentaire à Aussois en 2012 : flux financiers, matériels et immatériels



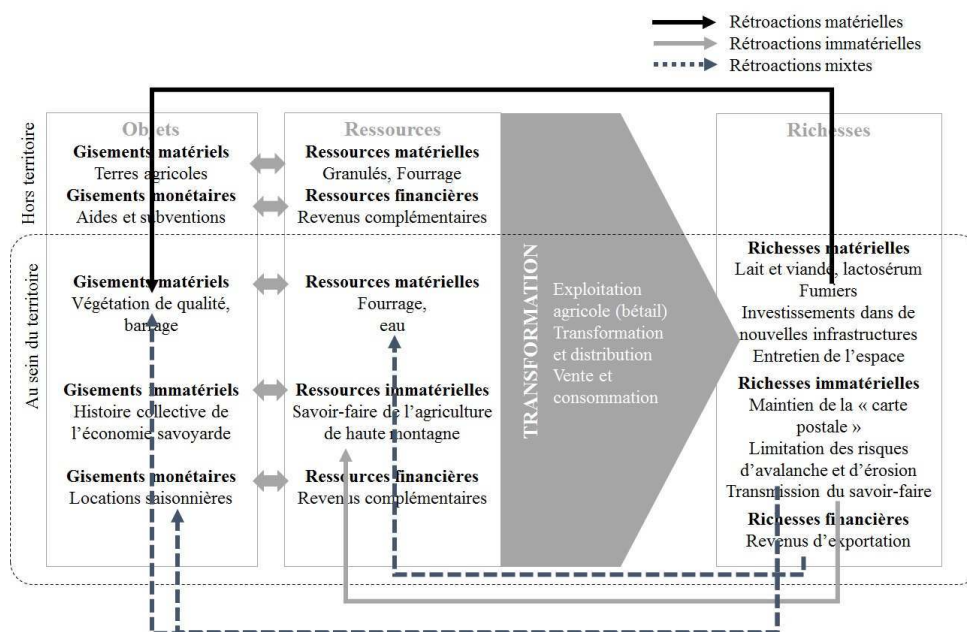
Source : Buclet *et al.*, 2015

- 17 Pour le sous-système agricole, les ressources mobilisées vont au-delà des frontières du territoire : ainsi, les terres agricoles des vallées sont mobilisées comme ressources en permettant la production de fourrage alimentant le bétail. De la même façon, des aides et subventions européennes et nationales sont identifiées et mobilisées comme ressources monétaires complémentaires indispensables à la pérennisation de cette activité agricole de haute montagne. Ces ressources financières n'ont pas d'utilité directe, mais peuvent permettre : d'acquérir des ressources matérielles (dans notre cas par exemple l'achat d'aliments pour le bétail provenant de l'extérieur du territoire); d'accroître les ressources stockées (de type investissement, comme ici, un bâtiment agricole) ; de mettre en valeur les ressources matérielles et immatérielles (dans notre cas, l'accroissement de la notoriété du fromage Beaufort par exemple). Elles font ainsi le lien entre les ressources matérielles et immatérielles du territoire.
- 18 À un niveau plus local, on observe aussi la mobilisation de ressources matérielles et immatérielles localisées à l'intérieur du territoire défini. C'est le cas par exemple de la végétation de qualité qui devient fourrage pour le bétail, du barrage qui fournit de l'eau gratuite en grande quantité. Du côté des éléments immatériels, l'histoire collective de l'économie savoyarde est mobilisée et valorisée par un savoir-faire propre à l'agriculture de haute montagne. Nous verrons que l'institutionnalisation de l'AOC Beaufort est un vecteur important de pérennisation de la mobilisation des ressources locales et d'accroissement de richesses. Car ressources matérielles et immatérielles ne sont en rien déconnectées : c'est la topographie propre aux alpages de haute montagne et la qualité de sa végétation, mobilisées comme ressource, qui constituent le socle de l'histoire économique de ce territoire et la raison du développement d'un savoir-faire spécifique, créateur de valeur ajoutée.
- 19 Les produits du sous-système, autrement dit les richesses territoriales, sont également classés selon les catégories matérielles, immatérielles et monétaires. Les revenus d'exportation sont d'ordre financier et peuvent être réinjectés en tant que ressource financière, notamment pour les investissements tels qu'une fumière collective gérée conjointement par les agriculteurs installés à Aussois limitant la pollution des cours d'eau par apport de matières organiques. La production à destination de l'alimentation animale

est majoritairement locale, du fait notamment des contraintes liées à l'Appellation d'origine contrôlée (AOC) Fromage du Beaufort. Toujours du fait du Beaufort, les revenus d'exportations sont importants, le litre de lait étant ainsi vendu au double des prix du marché standard³. Si l'on distingue, pour les besoins de l'analyse, les richesses matérielles et immatérielles, il va de soi qu'elles sont profondément imbriquées. Pour preuve, l'entretien de l'espace communal par l'activité agricole engendre une richesse immatérielle importante, vecteur d'une identité paysagère forte pour le village, et dès lors ressource mobilisable pour l'activité touristique.

- 20 Cette approche du métabolisme territorial permet également de réfléchir aux rétroactions positives ou négatives liées aux effets engendrés. Par rétroaction positive, nous entendons un effet d'un produit ou un impact créé par l'activité qui augmente en quantité ou en qualité les ressources, les revenus et le patrimoine territoriaux. Par rétroaction négative, nous entendons donc l'effet d'un produit ou un impact créé par l'activité qui diminue en qualité ou en quantité les ressources, les revenus et le patrimoine territoriaux.

Figure 3. Le sous-système agroalimentaire à Aussois en 2012 : rétroactions matérielles, immatérielles



Source : Buclet *et al.*, 2015

- 21 Cette mise en évidence des rétroactions approfondit davantage les intimes connexions entre ressources matérielles et immatérielles dans le fonctionnement du territoire (figure 3). En effet, parmi ces rétroactions, on peut distinguer :
- des rétroactions purement matérielles : la production de fumier permet l'amendement des sols pour la production de fourrage ;
 - des rétroactions purement immatérielles : la transmission du savoir-faire lié à l'élevage et à la production de Beaufort permet d'accroître la technicité et la spécificité de cette activité traditionnelle d'importance pour l'identité du village ;
 - des rétroactions financières et matérielles : les revenus d'exportation permettent d'augmenter les ressources fourragères et d'investir dans des infrastructures optimisant l'irrigation en eau ;

- des rétroactions financières, matérielles et immatérielles : l'agriculture joue un rôle capital dans les services qu'elle rend pour entretenir le paysage et les milieux naturels, notamment en luttant contre l'enfrichement, dommageable à la fois pour les activités de l'industrie touristique hivernale, en contribuant à l'entretien des pistes de ski, mais aussi pour permettre le maintien d'habitats ouverts favorables à l'attractivité des paysages de montagne ainsi qu'au développement d'espèces pollinisatrices. Ces services induits ne sont pas actuellement évalués alors qu'ils représentent un coût et donc une rente non négligeable, comme cela a été démontré pour d'autres écosystèmes et d'autres paysages agricoles (Wainger et Mazzotta, 2011 ; Laurans *et al.*, 2013).

- 22 On voit donc, avec ces exemples, qu'au-delà des flux de matière et d'énergie (du type ressource matérielle consommée ou polluant engendré), l'analyse du métabolisme du sous-système permet également de mettre en évidence des relations entre aspects matériels et immatériels du territoire.

2. Ressources, agir commun et capacité territoriale

- 23 Au-delà des interactions entre ressources et flux matériels et immatériels, l'approche du métabolisme territorial permet également de questionner les mécanismes sociaux collectifs qui font que des gisements présents dans l'environnement deviennent ressources puis richesses territoriales. Ces mécanismes sociaux collectifs sont l'expression de la capacité des acteurs à accéder à la ressource, une capacité qui s'exprime par le fait d'identifier un gisement comme ressource et de construire les conditions techniques et organisationnelles de sa transformation, par l'activité, en richesses territoriales. L'écologie territoriale porte ainsi une dimension politique, trouvant dans la réflexion collective des acteurs locaux les conditions de ce que l'on pourrait appeler, en s'appropriant le concept d'Amartya Sen, une « capacité territoriale », intégrant à la fois les enjeux matériels d'un territoire et la capacité des acteurs à faire territoire autour d'un certain nombre de richesses territoriales. La question des communs, montée en force dans la littérature francophone ces dernières années (rappelons que le livre d'Elinor Ostrom (1990) ne sort en français qu'en 2010), constitue un apport considérable pour accompagner cette réflexion. Dardot et Laval (2015) ont notamment introduit la notion d'agir commun qui nous paraît féconde, définie comme « *le fait que des hommes s'engagent ensemble dans une même tâche et produisent, en agissant ainsi, des normes morales et juridiques qui règlent leur action* » (Dardot et Laval, 2015 : 23).

- 24 C'est cette voie que nous souhaitons explorer ici, celle de la production, au-delà d'une production commune (matérielle), d'un cadre commun de référence (immatérielle) de l'action territoriale qu'il convient de coupler avec la question des ressources. À travers l'exemple de l'agriculture à Aussois, nous voulons ainsi montrer comment l'agir commun intervient dans le couplage entre gisement et ressource, puis entre ressource et richesse (figure 1).

2.1. L'apport de la notion d'agir commun à la compréhension des territoires

- 25 Les sociétés humaines fonctionnent largement à partir d'engagements réciproques. Ces engagements réciproques vont au-delà des réglementations qui s'imposent à chacun,

même si celles-ci y contribuent. Il s'agit de produire un système de co-obligation « *que tous s'imposent à eux-mêmes* » (*ibid.* : 55), qui guide les actions de chacun et régule les interactions.

- 26 Dardot et Laval (2015) parlent d'un « commun » en tant que principe politique qui produit cet agir commun, et qui est à distinguer des *communs*, qui sont des objets matériels ou immatériels gérés collectivement (une forêt communale, une appellation d'origine...), mais dont la gestion est guidée par ce « commun ». En d'autres termes, il n'y a pas de gestion de communs sans la détermination de principes et de valeurs politiques donnant corps à une forme de gestion plutôt qu'une autre.
- 27 L'analyse du fonctionnement d'un territoire ne peut s'extraire de celle du « commun » qui en constitue le soubassement. Cela passe par deux aspects à notre sens, potentiellement complémentaires :
- l'explicitation du « commun » au sein d'une charte, de réglementations ou d'autres formes produites de régulation ;
 - les interactions telles que l'on peut effectivement les observer entre acteurs à l'échelle du territoire.
- 28 Au-delà des formes institutionnelles de régulation étatique et de marché, un intérêt croissant s'est développé pour ces formes de régulation davantage informelles, de celles en particulier qui ressortissent de rapports fondés sur la réciprocité (Polanyi, 2008), mais également de mécanismes institutionnalisés de redistribution à une échelle communautaire. Il importe donc en particulier d'identifier les ressources (matérielles) concernées par un agir commun propre au territoire.

2.2. Ressources et agir commun

- 29 En partant de la représentation schématique du métabolisme du système agroalimentaire d'Aussois, nous pouvons identifier les principales ressources nécessaires à la création de richesse territoriale. Dès lors, se pose la question de la façon dont ces ressources sont produites et, en particulier, la façon d'interagir des acteurs concernés et permettant de « co-construire » ces ressources, autrement dit de s'accorder à identifier collectivement un objet comme ressource (Kébir, 2006). Y a-t-il des formes d'agir commun spécifiques au territoire et à l'origine de ces ressources, ou tout du moins de la façon dont celles-ci sont produites ? Afin de donner corps à ces questionnements, voyons ce qu'il en est de certaines des ressources construites à Aussois.

2.2.1. L'irrigation des alpages

- 30 La commune d'Aussois est une commune d'altitude où l'essentiel de la production agricole est dédié à l'alimentation bovine. Pendant l'assez courte période végétative du fait de l'altitude (1 500 m et au-dessus), il est important de maximiser la production de fourrages. La plupart de ces champs, de propriété privée et non pas communale il faut le souligner, sont exposés en plein sud, et l'irrigation est d'autant plus nécessaire que la pluviométrie n'est pas très élevée⁴. Nous n'avons pas pu déterminer la date de l'établissement par les agriculteurs d'un système commun d'irrigation, rendu ultérieurement obsolète, puis abandonné suite à la construction d'un barrage de production d'hydroélectricité en amont. Seule certitude, un système collectif d'irrigation a vu le jour avec la construction de canaux séparant les parcelles. L'ouverture et la

fermeture des trappes sont établies de façon précise après décision collective. Le partage de l'eau exige que chacun accepte des règles fixées collectivement et, par cette participation à cet agir commun, produise une ressource commune profitable à chacun. En effet, il ne s'agit pas seulement de se partager une ressource, car si l'eau existe, le fait qu'elle coule le long des parcelles et permette de les irriguer et d'accroître la ressource fourragère est avant tout une production collective. Sans effort collectif, sans agir commun, la ressource n'existerait pas. De fait, le métabolisme territorial est bien influencé de manière déterminante par ce type d'agir commun, et il est même envisageable de mesurer matériellement les conséquences de cet agir commun par l'analyse de ce métabolisme. En ce sens, le système d'irrigation (aujourd'hui abandonné) constituait une ressource immatérielle (bien que les canaux existent physiquement, l'essentiel de la ressource est la capacité de les construire et de les gérer collectivement) avec des conséquences non négligeables sur des ressources matérielles et la production de l'activité agroalimentaire. Autrement dit, le système d'irrigation est la condition et le résultat de l'agir commun qui permet au gisement « eau » de devenir ressource « eau », mais également ressource « fourrage ». Nous pouvons par ailleurs avancer l'hypothèse que l'existence de ce système d'irrigation, résultat d'un agir commun, contraint les divers agriculteurs concernés à se parler, à agir ensemble, quand bien même des conflits peuvent survenir entre eux⁵. Car il faut gérer les communs et donc rester liés les uns aux autres par nécessité. Une rétroaction positive de ce système d'irrigation est donc probablement de renforcer le tissu social entre habitants d'Aussois (une famille sur trois directement concernée par l'élevage et donc l'irrigation) et la nécessaire solidarité « *qui se manifestait en un ensemble de servitudes collectives* » (Bozonnet, 1989, p. 155) régies par des institutions politiques spécifiques. Le surcroît de règles communautaires qui en découlaient permettait l'organisation minutieuse du travail pastoral (Poche, 1979).

2.2.2. L'AOC Beaufort

- 31 L'agriculture de montagne a été fortement fragilisée par l'industrialisation des pratiques agricoles entre les deux guerres mondiales et, surtout, après le second conflit mondial. Aussois n'échappe pas à ce mouvement, comme le montrent Barles *et al.* (2015) avec la chute du nombre d'exploitations (une centaine encore au début des années 1950, trois en 2013). Face aux difficultés rencontrées, et comme cela a été observé dans de nombreux travaux, notamment en écologie industrielle⁶ (Brullot, 2009), il n'est pas rare qu'un territoire trouve dans les raisons mêmes de sa difficulté la motivation pour exploiter les ressources qui lui permettront de rebondir. Alors que dans les années 1960 l'activité autour du Beaufort touche son point le plus bas (500 tonnes par an essentiellement produites en Beaufortain et en Tarentaise selon Faure (1999)), chercheurs et agriculteurs relancent un modèle alternatif de coopératives à gestion directe et créent l'Union des Producteurs de Beaufort. La commune d'Aussois est incluse dans le périmètre de l'AOC, obtenu en 1968 (Faure, 1999) et ce label va permettre d'asseoir la réputation du fromage dénommé Beaufort. L'AOC constitue indubitablement une ressource patrimoniale qui va redonner du souffle, à Aussois comme ailleurs en Maurienne, Tarentaise, Val d'Arly ou Beaufortin, à l'activité d'élevage et de production de fromage. Tout un imaginaire lié à la région (les cloches autour du cou des vaches, l'air pur des alpages...) est incorporé au fromage et contribue à la création pour le territoire, ce qui se traduit concrètement par un prix d'achat bien plus élevé que le prix standard.

- 32 À l'instar d'autres appellations, cette AOC a été élaborée à partir d'un cahier des charges contraignant qui fait l'objet de contrôles de la part de l'INAO (Institut National de l'Origine et de la qualité), lui-même soumis à un ensemble de règlements européens. Un vrai agir commun a été nécessaire afin de parvenir à ce résultat, et ce à deux niveaux :
- le regroupement des agriculteurs au sein de coopératives, permettant de mutualiser les outils de production et de produire un fromage à pâte pressée cuite selon une technique mise au point à la fin du Moyen-Âge dans le Jura suisse (Mélo, 2015) et de créer la possibilité d'exporter le fromage produit dans les Alpes. Ces coopératives sont en l'espèce un intermédiaire indispensable pour ce type de technique de production, qui requiert de produire d'importants volumes ;
 - l'action commune des coopératives, se structurant elles-mêmes au sein de l'Union des Producteurs de Beaufort qui apporte un appui technique aux éleveurs, a permis d'intégrer la Société alpestre de la Savoie qui contribue à la gestion concertée des alpages du département et a participé à la création du Syndicat de défense du Beaufort qui interagit avec l'INAO afin de promouvoir et défendre l'AOC, et avec le CNAOL (Conseil National des Appellations d'Origine Laitière) qui regroupe l'ensemble des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des AOC laitières françaises.
- 33 Au-delà du montage du projet d'AOC auprès de l'INAO, cette structuration permet de gérer au quotidien cette ressource immatérielle garante d'un savoir-faire traditionnel, source de richesse pour les territoires concernés, afin notamment que les pratiques individuelles des agriculteurs respectent le cahier des charges établi. L'agir commun ici encore se fonde sur un objectif de création, puis de gestion d'une ressource qui ne peut exister sans collectif et sans que ne soient établis des principes partagés par les acteurs concernés.
- 34 Cet exemple, comme le précédent, nous permet de voir que l'agir commun peut se révéler être un important catalyseur de ressources et pourvoyeur de richesse à l'échelle d'un territoire. Certaines des ressources sont modifiées et ont un impact sur la production induite, tant d'un point de vue quantitatif (les quantités de fourrage produites par exemple, et donc la quantité de lait produite in fine) que qualitatif (la valorisation de la production en termes d'image et de prix à la vente). Autrement dit, l'AOC Beaufort est l'institutionnalisation de cet agir commun des agriculteurs qui a permis de convertir de potentielles ressources en richesse. Pour autant se pose la question des effets de cet agir commun en termes de capabilité territoriale. C'est sur cet aspect que nous souhaitons insister dans la suite de cet article, après avoir défini ce que nous entendons par capabilité territoriale.

2.3. Agir commun et capabilité territoriale

- 35 Cette notion de capabilité a été initialement conçue par l'économiste Amartya Sen en tant qu'autonomie des individus dans leur capacité à trouver les moyens de répondre à leurs propres buts en termes de bien-être (Sen, 2000). Elle suppose le développement de la liberté individuelle, à la fois liberté non entravée par des tiers (interdictions institutionnelles ou violence subie par un tiers) et liberté entendue comme possibilité d'agir afin de poursuivre les buts souhaités (se nourrir ou se vêtir d'une certaine façon, être intégré socialement, etc.) par l'individu. Si Amartya Sen réfute l'idée de capacités collectives et préfère l'idée de capacités dépendantes d'un contexte social, cette vision est contestée, notamment en arguant de l'existence de capacités ne pouvant être

engendrées que dans un cadre d'action collective (Panet et Duray-Soudron, 2008). Ainsi, l'agir commun, en tant que cadre d'action collective, nous incite à réfléchir à la notion de « capabilité territoriale » comme forme spécifique de capabilité collective ancrée dans un contexte territorial.

- 36 Pour l'agriculture de montagne, la capabilité territoriale exprime le fait que cette activité peut parvenir, malgré les conditions matérielles rudes et la compétition de l'agriculture intensive de vallée, à se pérenniser en permettant de générer de la richesse territoriale. Par capabilité territoriale, nous entendons une forme spécifique de capabilité collective ancrée dans un contexte spatialisé et tenant compte des équilibres socio-écologiques (Buclet et Donsimoni, 2018). À partir de ressources et de contraintes matérielles (végétation de qualité, conditions de production difficile, conditions climatiques, etc.), l'agir commun – qui se manifeste, on l'a vu, dans l'émergence d'un savoir-faire spécifique, le regroupement en coopérative et l'action collective pour l'obtention de l'AOC – permet de convertir ces ressources et conditions matérielles en richesses territoriales (plus-value économique du lait d'AOC, identité et marketing territorial, etc.). L'agir commun participe à augmenter la capabilité territoriale liée à cette activité (à savoir maintien et valorisation d'une activité agricole initialement vouée à la disparition). Il permet le développement de la liberté des acteurs locaux à choisir, parmi les possibilités que leur offrent les ressources matérielles et physiques de leur environnement, la façon d'agir commun pour gérer les *communs* et générer une richesse territoriale articulant richesses matérielles, financières et immatérielles.
- 37 Demeure néanmoins une certaine incertitude quant à la capabilité territoriale développée. N'aurait-on pas trop tendance, en ne focalisant que sur l'agir commun, à oublier les enjeux écologiques ? Que peut nous apprendre sur ce point une analyse en termes de métabolisme territorial ? Dans le cas de l'irrigation collective, la mise en place de canaux le long des parcelles n'a pas modifié fondamentalement le métabolisme territorial, mais la façon technique et organisationnelle de mobiliser l'eau disponible. La circularité des flux n'a pas été réduite par la pratique, tout en se traduisant par une efficacité accrue des pratiques agricoles, et donc un accroissement de la capacité du territoire à produire du fourrage et, partant, du fromage. En ce sens, on peut sans doute parler d'accroissement de la capabilité territoriale. En revanche, on voit que cet agir commun, indéniablement positif, se traduisait par des coûts non négligeables du point de vue des acteurs, notamment pour l'entretien du réseau hydrique. Preuve en est qu'après la construction du barrage en amont de la commune, au début des années 1950, cette pratique est progressivement tombée en désuétude. Pour les agriculteurs, il était autrement plus simple de prélever l'eau d'irrigation dans le lac de retenue géré par EDF (moyennant un accord entre cette dernière et la commune) que de poursuivre une pratique consommatrice de travail et de temps (le temps de la discussion entre agriculteurs pour s'accorder sur les modalités de partage notamment). Ce changement de pratique a néanmoins comme conséquence une réduction de la circularité des flux. En effet, l'eau du barrage ne provient pas exclusivement du bassin-versant de la commune, mais également de lieux plus éloignés de la Haute-Maurienne alimentés par le lac par un système de canaux souterrains. L'adéquation entre ressources locales et prélèvements s'est donc distendue. Les agriculteurs peuvent irriguer davantage, de même que la station de sports d'hiver peut recourir à l'enneigement artificiel et mobiliser bien plus d'eau que ce que ne permettrait la ressource locale. En termes d'activités économiques le territoire

d'Aussois a donc accru son potentiel, mais cela se traduit par une réduction du bouclage des flux dont à terme l'on peut questionner la soutenabilité environnementale.

- 38 Avec l'AOC Beaufort (dont la production bénéficie d'ailleurs du système d'irrigation local), nous avons indiqué notamment l'accroissement notable de la valorisation économique du lait. Le cahier des charges de l'AOC se veut par ailleurs strict sur les vaches exploitées (la Tarine et l'Abondance, deux races alpines) ainsi que sur la provenance du fourrage consommé pour la production de lait à destination des coopératives (minimum 75 %). En revanche, le bouclage des flux est moins strict pour l'alimentation globale des vaches laitières (20 % des besoins annuels doivent être couverts par du foin produit dans l'aire géographique de l'appellation), ce qui aboutit fréquemment à la délocalisation des vaches laitières en période non productive vers les massifs montagneux voisins. D'autres règles sont édictées, comme notamment l'interdiction d'épandage des boues de station d'épuration ou autres dérivés, ce qui peut être gage de qualité, mais n'incite pas les producteurs de Beaufort à ne pas recourir à des intrants chimiques (puisque'ils ne risquent pas de les retrouver dans leurs prairies) et donc ne participe pas d'un accroissement de la soutenabilité environnementale⁷.
- 39 Par ailleurs, il importe de souligner que le cahier des charges de l'AOC, quand bien même exprime-t-il une action collective située, n'a aucunement été rédigé selon une logique territoriale forte. Il s'agissait surtout de mieux valoriser une ressource territoriale, mais sans lien établi avec d'autres enjeux territoriaux comme le tourisme ou la qualité de l'eau. S'il s'avère que les synergies entre Beaufort et tourisme sont nombreuses (image de marque, maintien des espaces ouverts mobilisables pour les sports d'hiver, double activité possible pour les agriculteurs en station), il serait bien difficile de considérer que l'AOC a été conçue en fonction de ces synergies. Une approche par le métabolisme peut dès lors permettre de mieux relier les enjeux territoriaux au-delà d'agir communs.

Conclusion

- 40 Ce travail, étayé par les exemples relatifs à la création de richesses à Aussois, nous indique que l'agir commun est susceptible d'accroître le potentiel productif d'un territoire, mais que son lien avec la capacité territoriale n'est pas automatique. Si, comme nous l'avons mentionné en introduction, des travaux, en écologie industrielle notamment, nous indiquent la nécessité d'une analyse qualitative des interactions entre acteurs afin de mieux comprendre les logiques qui sous-tendent la circulation des flux, nous espérons avoir apporté des éléments montrant que la réciproque doit également faire sens. Certes, le seul recours au métabolisme mérite une analyse plus fine des effets induits par les dispositifs collectifs, mais nous démontrons que ces effets induits doivent également être examinés au regard de leur incidence sur le métabolisme. La notion de capacité territoriale nous semble particulièrement pertinente, lorsqu'elle est articulée à la fois avec la notion d'agir commun et avec celle de métabolisme, afin d'analyser les dynamiques territoriales du point de vue des enjeux sociaux et économiques et du point de vue de la soutenabilité écologique. Ce travail exploratoire ouvre donc la voie à de nouveaux développements qui permettront d'approfondir ce que l'écologie territoriale peut apporter à la territorialisation de l'agir commun.

BIBLIOGRAPHIE

- Barles S., 2002, « Le métabolisme urbain et la question écologique », *Les Annales de la recherche urbaine*, vol. 92, n° 1, p. 143-150.
- Barles S., 2010. « Écologies urbaine, industrielle et territoriale », in O. Coutard, Levy, J.-P., *Écologies urbaines*, Paris, Economica-Anthropos, p. 61-83.
- Barles S., Cerceau J., Debuissou M., 2015, « Aussois et la Maurienne : une approche par les trajectoires socio-écologiques, XIX^e-XXI^e siècles », in Buclet N. (dir.), *Essai d'écologie territoriale : l'exemple d'Aussois en Savoie*, Paris, CNRS Éditions, p. 45-100.
- Bonaudo T., Billen G., Garnier J., Barrataud F., Bognon S., Marty P., Dupré D., 2015, « Le système agroalimentaire, un découplage progressif de la production et de la consommation », in Buclet N., (dir.), *Essai d'écologie territoriale, l'exemple d'Aussois en Savoie*, Paris, CNRS Éditions, p. 105-160.
- Beaurain C., Maillefert M., Petit O., 2010 « Capitalisme raisonnable et développement durable : quels apports possibles à partir de l'institutionnalisme de John R. Commons ? », *Revue Interventions Économiques*, n° 42 | 2010, <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1227>, consulté le 23 mai 2018.
- Beaurain C., Varlet D., 2015, « Régulation des interactions au sein d'un réseau territorialisé d'entreprises dans le cadre de l'écologie industrielle : l'exemple de l'agglomération dunkerquoise », *Revue d'économie industrielle*, n° 152, 4^e trimestre. 2015, <http://rei.revues.org/6262>.
- Bozonnet J.-P., 1989, « Le lieu de tous les extrêmes : anomie, solidarité, identité territoriale. La montagne secrète-t-elle une société spécifique ? », *Revue de géographie alpine*, vol. 77, n° 1-3, p. 147-160.
- Brullot S., 2009, *Élaboration d'une méthodologie sur la démarche à suivre pour lancer un projet d'Écologie Industrielle*, thèse soutenue à l'université de technologie de Troyes le 4 février 2009.
- Buclet N., (dir.), 2015, *Essai d'écologie territoriale, l'exemple d'Aussois en Savoie*, Paris, CNRS Éditions.
- Buclet N., Barles S., 2013, « L'écologie territoriale : un champ disciplinaire émergent. Introduction à l'école thématique », 10-14 juin 2013, Aussois.
- Buclet N., Barles S., Cerceau J., Herbelin A., 2015, « L'écologie territoriale entre analyse de métabolisme et jeux d'acteurs », in Buclet N., (dir.), 2015. *Essai d'écologie territoriale, l'exemple d'Aussois en Savoie*, Paris, CNRS Éditions, p. 13-44.
- Buclet N., Cerceau J., Maillefert M., Météreau R., Pech P., Talandier M., 2015, « Création de richesses et réponses aux besoins de la population d'Aussois », in Buclet N., (dir.), *Essai d'écologie territoriale, l'exemple d'Aussois en Savoie*, Paris, CNRS Éditions, p. 105-160.
- Buclet N., Donsimoni M., 2018, « L'écologie territoriale : ou comment resituer l'économie au-delà de la sphère monétaire », in M. Talandier, B. Pecqueur, *Renouveler la Géographie Economique*, Paris, Economica, p. 188-203.
- Caillé A., 2008, *Théorie anti-utilitariste de l'action : fragments d'une sociologie générale*, Paris, La Découverte.

- Coriat B. (dir.), 2015, *Le retour des communs : la crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Éditions Les Liens qui Libèrent.
- Cousins J., 2017, « Volume control : stormwater and the politics of urban metabolism », *Geoforum*, vol. 85, October, p. 368-380.
- Cousins J., Newell J.-P., 2015, « A political-industrial ecology of water supply infrastructure for Los Angeles », *Geoforum*, vol. 58, p. 38-50.
- Dardot P., Laval C., 2015, *Commun : essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, coll. « Poche ».
- Davezies L., 2008, *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil.
- Faure M., 1999, « Un produit agricole "affiné" en objet culturel », *Terrain*, n° 33 | septembre 1999, <http://terrain.revues.org/2703>; DOI : 10.4000/terrain.2703, consulté le 20 janvier 2017.
- Garin P., Loubier S., Campardon M., 2013, « Irrigation individuelle - irrigation collective : état des lieux et contraintes », *Sciences Eaux & Territoires*, vol. 11, n° 2, p. 86-89.
- Gumuchian H., Pecqueur B., (dir.), 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Economica.
- Kébir L., 2006, « Ressource et développement régional, quels enjeux ? », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 5, p. 701-723.
- Kébir L., Crevoisier O., 2004, « Dynamique des ressources et milieux innovateurs », in Maillat D., Camagni R., Mattéaccioli A. (eds), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Neuchâtel, EDES-GREMI, p. 261-290.
- Kolm S.-C., 1984, *La bonne économie : la réciprocité générale*, Paris, PUF.
- Lamara H., 2009, « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », *Développement Durable et Territoires. Varia (2004-2010)*, <http://developpementdurable.revues.org/8208> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.8208, consulté le 13 juillet 2017.
- Landel P.-A., Sénil N., 2009, « Patrimoine et Territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement Durable et Territoires [en ligne]*, dossier 12 | 2009, mis en ligne le 20 janvier 2009, consulté le 18 juillet 2017. URL : <http://developpementdurable.revues.org/7563> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.7563.
- Laurans Y., Rankovic A., Billé R., Pirard R., Mermet L., 2013, « Use of ecosystem services economic valuation for decision making : questioning a literature blindspot », *Journal of Environmental Management*, n° 119, p. 208-219
- Leach M., 2014, « Steering transformations ? Pathways, power and politics », ISSC Transformations workshop, Postdam, November.
- Lessmann O., Rauschmayer F. (eds.), 2014, *The Capability Approach and Sustainability*, London, New York, Routledge, Taylor & Francis Group.
- Mélo A., 2015, « Fruitières comtoises : de l'association de voisins au district agro-industriel : une histoire montagnarde ? », *Journal of Alpine Research*, n° 103-1, <http://rga.revues.org/2785> ; DOI : 10.4000/rga.2785, consulté le 27 juillet 2017.
- Métereau R., Figuière C., 2017, « Mouvement coopératif paysan et agroécologie au Nicaragua : prétexte pour repenser le rôle de l'écologie industrielle territoriale », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, p. 935-966.

- Ostrom E., 1990, *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Nahrath S., 2015, « Bien commun », in Bourg D., Papaux A. (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF.
- Painter J., 2008, « Rethinking territory », *Antipode, A Radical Journal of Geography*, vol. 42, n° 5, p. 1090-1118.
- Panet S., Duray-Soundron C., 2008, « Introduction générale » in Dubois J.-L., Brouillet A.-S., Bakship P., Duray-Soundron C. (dir.), *Repenser l'action collective : une approche par les capacités*, Paris, L'Harmattan, p. 15-30.
- Pasquier R., Simoulin V., Weisbiein J., 2007, *La gouvernance territoriale : pratiques, discours et théories*, Issy-les-Moulineaux, L'Extenso, coll. « Classics ».
- Pecqueur B., Zimmermann J.-B., 2004, *Économie de proximité*, Paris, Hermès Lavoisier.
- Poche B., 1979, « Mouvement régional et fondements territoriaux de l'identité sociale : le mouvement régionaliste savoyard », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 66, p. 75-76.
- Polanyi K., 2008, *Essais de Karl Polanyi*, présentés par Cangiani M., Maucourant J., Paris, Seuil.
- Ribot J.-C., Peluso, N.L., 2003, « A Theory of Access », *Rural Sociology*, vol. 68, n° 2, p. 153-181.
- Sen A., 2000, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob.
- Wainger L., Mazzotta M., 2011, « Realizing the potential of ecosystem services : a framework for relating ecological changes to economic benefits », *Environmental Management*, vol. 48, p. 710-733.

NOTES

1. Voir notamment Buclet *et al.* (2015).
2. L'ensemble des données présentées dans ce paragraphe est le résultat d'une analyse bibliographique et d'une enquête menées en 2013-2014 qui a notamment permis de conduire 25 entretiens semi-directifs auprès d'habitants et d'acteurs socioéconomiques du village d'Aussois.
3. Et même parfois davantage, comme en août 2016 lorsque le lait à destination des coopératives de Beaufort a été vendu 840 euros la tonne contre 277 euros sur le marché standard, (<http://www.leparisien.fr/economie/crise-du-lait-les-producteurs-demandent-une-revalorisation-des-prix-28-02-2017-6718788.php>, consulté le 26 mars 2018).
4. Aussois est située dans les Alpes intérieures, moins arrosées que les Alpes extérieures, plus aux marges de l'espace alpin.
5. Nous avons d'ailleurs pu observer, lors de notre investigation de terrain en 2013, que les rares éleveurs encore présents ne se parlent pratiquement pas. Les entretiens nous ont montré que la construction récente d'une fumière était presque considérée comme un exploit par les agriculteurs eux-mêmes.
6. Varlet et Beaurain (2017) montrent que l'expérience d'Écopal, parmi les plus abouties en France en écologie industrielle, est en grande partie une réponse à une importante pression locale autour d'un objectif commun : l'exigence d'un air sain sur le territoire (*ibid.*, p. 190), même si cette pression locale ne suffit pas, à elle seule, à expliquer l'essor de l'écologie industrielle dans l'agglomération dunkerquoise.
7. En Haute Maurienne, dont fait partie Aussois, les éleveurs ont d'ailleurs recours à des engrais chimiques pour accroître la productivité des pâturages.

RÉSUMÉS

L'écologie territoriale offre l'opportunité de mieux appréhender les dimensions matérielle et immatérielle du territoire. À travers une approche originale du métabolisme territorial décliné sur le système agricole d'Aussois (Savoie), nous mettons en évidence les interactions et rétroactions qui participent de la création d'une richesse territoriale à l'interface entre ces deux dimensions. Nous discutons de l'apport de la notion d'« agir commun », pour approfondir la compréhension de ces processus. Nous soutenons que l'articulation entre ces deux dimensions se joue fondamentalement dans cet « agir commun », par la capacité des acteurs à convertir une ressource matérielle en richesse immatérielle, mais que ce n'est qu'à certaines conditions que cela participe à la montée en puissance d'une capacité territoriale.

Territorial ecology offers the opportunity to deepen of the knowledge on the material and immaterial dimensions of a territory. Through an original approach of territorial metabolism applied to the agricultural system of Aussois (Savoy), we highlight interactions and feedbacks involved in the creation of territorial wealth at the interface of those two dimensions. We discuss how the notion of commons contributes to deepen the understanding of such processes. Finally we consider that the articulation between these two dimensions is challenged by “common acting” (i.e. the capability of actors in converting a material resource in immaterial wealth) and contributes to enhance “territorial capability”.

INDEX

Mots-clés : territoire, agriculture, montagne, système socio-écologique, écologie territoriale, communs, agir commun, capacité, ressources territoriales

Keywords : territory, agriculture, mountain, socioecological system, territorial ecology, commons, common action, capability, territorial resources

AUTEURS

NICOLAS BUCLET

Nicolas Buclet est professeur des Universités. Il travaille essentiellement à promouvoir l'écologie territoriale en tant que nouveau champ de recherche interdisciplinaire. Du point de vue théorique, il mobilise l'économie des conventions et il s'intéresse aux questions de coordination entre acteurs. Université Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble, PACTE.
nicolas.buclet@univ-grenoble-alpes.fr

JULIETTE CERCEAU

Juliette Cerceau est post-doctorante à l'université Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble, PACTE. Elle contribue aux développements de l'écologie territoriale par une approche du territoire comme phénomène émergent des interactions socio-écologiques manifestées par les

dières d'acteurs.
juliette.cerceau@gmail.com